La tolérance n'a jamais excité de guerre civile, l'intolérance a couvert la terre de carnage.

Voltaire

n° 354 Octobre 2021



PROTÉGEZ-VOUS
ET PROTÉGEZ
LES AUTRES

la VOIX

DU FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel: mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet: www.chartainvilliers.fr www.facebook.com/mairie de chartainvilliers



Le prochain recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022

La municipalité recrute deux agents recenseurs.

(y compris en soirée et durant le week-end)

Si vous êtes disponible et que vous avez le sens du relationnel, merci de contacter la mairie le plus rapidement possible.

Pour tous renseignements complémentaires :

Tél: 02-37-32-32-91

ou par mèl:

mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr



RETOUR DE LA CARNUFLETTE ET DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET ARTISTES LOCAUX LE 6 NOVEMBRE 2021 DE 10H00 À 18H00 (VOIR ENCART)

Durant la période d'urgence sanitaire, nous vous invitons, dans la mesure du possible, à prendre rendez-vous avant votre venue en mairie.

Merci de votre compréhension et prenez soin de vous.

VACCINATION ANTI COVID - 3^e RAPPEL

Sont concernées, les personnes :

- de plus de 65 ans
- de 18 à 64 ans inclus souffrant d'une comorbidité ou d'une pathologie à haut risque

Pour être éligible au 3^e rappel il faut avoir reçu la deuxième injection du vaccin **Pfizer, Moderna ou AstraZeneca depuis plus de 6 mois**.

Pour les personnes ayant reçu l'unique injection de vaccin Janssen : le rappel est réalisé dans un délai minimal de 4 semaines.

Tous les patients peuvent recevoir une dose de rappel avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna quel que soit le vaccin reçu en première injection.

Le centre CHARTREXPO vaccine sur rendez-vous et étend ses horaires d'ouverture du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 19 h30

Les rendez-vous se font uniquement par Internet sur DOCTOLIB, Chartres Métropole nous a précisé que nombreux créneaux étaient disponibles, contrairement aux précédentes campagnes de vaccination.

Le système de listes que nous avions utilisé pour la vaccination à CHARTREXPO, a priori très compliqué à gérer pour les agents de Chartres Métropole, n'a pu être reconduit, la Mairie de Chartainvilliers ne peut donc pas prendre un rendez-vous à votre nom.

En revanche, nous pouvons vous aider si vous rencontrez des difficultés pour prendre un rendez-vous sur la plate-forme DOCTOLIB et pourrons vous recevoir en mairie lors de notre permanence chaque jeudi de 17h à 19h

Merci d'appeler le secrétariat au 02 37 32 32 91 pour convenir d'une heure de rendez-vous.

Enfin, nous vous rappelons que les professionnels de santé peuvent également vous vacciner sur rendezvous : médecin, pharmacien, cabinet d'infirmier ou de sage-femme.

Documents à présenter pour le rappel :

- carte vitale
- pièce d'identité
- carnet de vaccination/santé si vous l'avez
- ordonnance en cas de traitement en cours
- pour les moins de 60 ans : certificat médical attestant que vous êtes un patient à haut risque
- carnet de vaccination contre la COVID-19 remis lors de la première injection

Nous restons à votre disposition.



Pour les personnes de 60 ans et plus

Maîtriser le numérique pour mieux vivre avec son temps!

La mairie va organiser des ateliers pour rester connecté « Apprentissage au numérique » (Internet, e-mail, services en ligne, etc.)



Aujourd'hui, l'informatique et Internet font partie de notre quotidien. Certains hésitent encore à franchir le pas et à s'initier à ces technologies. Pourtant, il s'agit d'un apprentissage à la fois facile, intuitif et ludique qui ne nécessite aucune connaissance préalable. Une fois que l'on a compris le fonctionnement, on peut exploiter toutes les potentialités de cet univers : s'informer, communiquer avec ses proches, faire ses achats en ligne, pratiquer des jeux pour exercer sa mémoire, manipuler les photos, utiliser les réseaux sociaux, etc.

De plus, De nombreuses personnes se retrouvent face aux contraintes des démarches dématérialisées : administrations, caisses de retraite, banques, etc.

Devant la non connaissance ou la connaissance limitée des outils numériques, la Mairie de Chartainvilliers prend l'initiative d'informer, d'aider à la compréhension et répondre aux questions les plus courantes en organisant une formation entièrement gratuite à l'intention des personnes de plus de 60 ans.

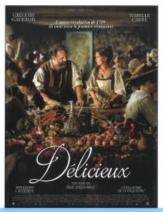
La première étape consiste à faire venir dans notre commune durant une journée le « Bus numérique » projet pédagogique innovant porté par les Caisses de retraite de la Région Centre-Val-de-Loire et la Mutualité Française. Lors de ces rendez-vous d'une demi-journée (matin ou après-midi) sont notamment abordés : l'ordinateur et son environnement, Internet, la messagerie, etc.



La seconde étape de formation « En route vers le numérique » pour les personnes qui le souhaiteront, consistera en 5 ateliers de 2 heures à Chartainvilliers, animés par un professionnel de l'informatique.

Afin de permettre de concrétiser ce projet, nous avons besoin de connaître le nombre de personnes intéressées et nous vous remercions de retourner à la mairie ce coupon-réponse AVANT LE 15 OCTOBRE

Dominique LEJEUNE, Adjointe au Maire Pour plus d'informations, merci de contacter le secrétariat de la mairie au 02 37 32 32 91				
Ateliers numéri	ques seniors 🗆 Je sui	is intéressé(e)		
Nom	Prénom		_ Année de naissance	
Adresse		Tél		
Mail Je possède un ordina	ateur et/ou une tablette	OUI □ NON □		
Niveau informatique	e : 🗆 débutant 🗖 moyen (je	sais utiliser un ordina	teur, Internet, la messagerie, etc.)	







i li Cinémobile MAINTENON vendredi 15 octobre

► Place Aristide Briand

15h45

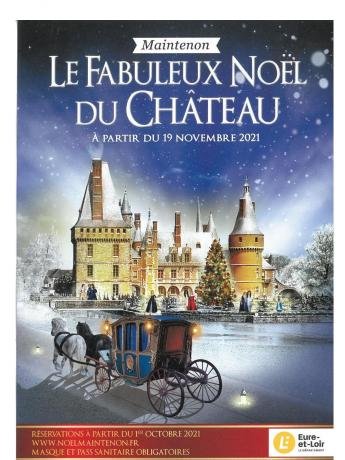
17h45

20h00



Plein tarif 6,20 euros - Rensalgnements : Tarif réduit 4,50 euros - 02 47 56 08 08 / cinemobile.ciclic.fr

une action çiçliç





Imp. Spéc. Mairie de Chartain villiers Ne pas jeter sur la voie publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de La mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers.